

Casablanca : nouvelle grille d'horaires

Abderrahim DERRAJI - 2018-04-10 17:40:08 - Vu sur pharmacie.ma

Par une circulaire datée du 29 mars 2018, le Conseil régional des pharmaciens d'officine du Sud (CRPOS) a annoncé aux pharmaciens de la Wilaya de Casablanca le contenu de l'arrêté gubernatorial n° 345 / 27 mars 2018.

GMT : Du lundi au vendredi : 9H00 à 12H30 et de 15H30 à 20H00 Samedi : 9H00 à 13H00 GMT+1 : Du lundi au vendredi : 9H00 à 12H30 et de 16H00 à 20H30 Samedi : 9H00 à 13H00 Cet arrêté prévoit un horaire spécifique au mois de Ramadan et interdit tout recours aux panneaux de signalisation. La circulaire du CRPOS dresse également la liste des jours fériés :

1er Moharam, Aïd Al Adha, Aïd Al Fitr, Aïd Al Mawlid, Fête du travail, fête du trône et fête de l'indépendance.